

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA-

La Société tunisienne du Sucre informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire relatives à l'exercice 2014 n'ont pas eu lieu en raison des difficultés rencontrées pour établir les états financiers de l'exercice en question et ce dans l'attente du rapport définitif du bureau spécialisé auquel a été confiée la mission de détermination de la prime réelle de raffinage pour l'année 2014 vu l'importance de son incidence sur les revenus et les résultats de la Société.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.